



URML
Languedoc-Roussillon

Union Régionale
des Médecins Libéraux
du Languedoc-Roussillon

E-BULLETIN

LA NEWS-LETTER DE L'UNION REGIONALE DES MEDECINS LIBERAUX
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

- N°04- décembre 2009 -

*Nous vous retrouverons régulièrement grâce à cette
news letter pour vous tenir informés des travaux de votre Union*

SOMMAIRE

[Réseau « Vivre avec une anomalie du développement en LR »](#)

[Assises régionales Languedoc-Roussillon Alzheimer](#)

[CNSA](#)

[Le médecin est aussi un être humain](#)

[Décisions de la MRS \(FIOCS\)](#)

[Nouveaux projets de l'Union](#)

[Qu'est-ce que le CROSS](#)

[Guides pratiques](#)

[Annnonce des congrès à venir](#)

[Agenda prévisionnel pour les élus de l'URML LR](#)

*Passez de Bonnes Fêtes
de Noël*

Réseau « Vivre avec une anomalie du développement en LR »

Naissance du réseau « Vivre avec une anomalie du développement en LR ». Ce réseau a pour objectifs de favoriser la prise en charge de proximité des patients porteurs d'une maladie rare avec anomalie du développement, de faciliter pour les patients et leur famille les démarches administratives et d'être un lien avec le système éducatif.

Le réseau travaille en partenariat avec le Centre de Référence des Anomalies du Développement du CHU de Montpellier.

Adresse : 165 rue de l'Aven – 34980 St GELY
DU FESC

[Haut](#)

Assises régionales Languedoc-Roussillon Alzheimer - CNSA

ALZHEIMER

Tout au long de l'année 2009, l'URML LR a été présente au sein des commissions régionales du vieillissement, et a contribué :

- à la mise en place des premières assises régionales de la maladie d'Alzheimer, le 16 juin 2009
- à l'inauguration de la plate-forme d'aide aux aidants dans l'Hérault, avec un numéro d'appel unique, le 3646
- à la mise en place du site des ressources régionales de la maladie d'Alzheimer <http://www.ressources-alzheimer.info/>
- le 26 novembre, s'est tenue l'assemblée plénière de la commission régionale du vieillissement, où ont été présentés l'ensemble des travaux de cette commission :
 - . réalisation d'une enquête sur la qualité de vie des jeunes seniors,
 - . présentation de la consultation de longévité, qui doit se mettre en place sous forme d'expérimentation dans l'Hérault courant 2010
 - . présentation des travaux des commissions, qualité de projets, qualité de l'accompagnement, qualité de l'information.

Tout ceci s'inscrit dans le cadre du nouveau plan national bien-vieillir.

La prochaine étape, sera la mise en place d'un comité de pilotage et de suivi de la maladie d'Alzheimer, à l'échelon régional, dont l'Union fera naturellement partie.

Retrouvez les actes des premières assises régionales Languedoc-Roussillon sur le plan 2008/2012 Alzheimer qui se sont tenues le 16 juin dernier :

http://www.grsp-ir.sante.fr/accueil/actes_assises_alzheimer_2009_leger.pdf

HANDICAP

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) est à la fois une caisse, une agence et un espace public d'échanges pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Vous trouverez de nombreux renseignements et documents utiles (téléchargeables) sur leur site : <http://www.cnsa.fr/>

[Haut](#)

Le médecin est aussi un être humain

Que reste-t-il de l'image d'Epinal ou des illustrations du XIXème siècle représentant le médecin prenant le pouls ou auscultant un malade alors que les suivants attendaient leur tour en arrière-plan ?

Que reste-t-il de l'image du médecin portant sa mallette, allant de domicile en domicile pour visiter ses patients alités, du médecin à l'écoute des ses malades dans son cabinet médical où les livres s'étaient sur les rayonnages, encadrant et accompagnant le serment d'Hippocrate encadré au mur ?

A vrai dire il n'en reste pas grand-chose, aujourd'hui l'écran de l'ordinateur posé sur une plaque de verre remplace tout le décorum humaniste qui pouvait constituer le cabinet de consultation d'un médecin.

Notre société construit un médecin à son image : qui consomme et qui est devenu une hyperstructure technocratique.

Mais un médecin est tout autre, c'est une femme, un homme qui a mis sa vie au service de l'autre pour aider, soigner, entraider l'autre : le malade. On lui demande de rester humain mais comment le peut-il, tiraillé entre toutes ces démarches ?

Notre société est dans une telle demande de bien-être, de confort, de sécurité qu'elle a construit une image de sa médecine et de son médecin impossible à réaliser et à atteindre.

Les médecins écartelés entre ces forces s'épuisent. Ne serait-ce pas là qu'il faudrait chercher une cause primordiale au

Le médecin est actuellement considéré non plus comme une personne mais plutôt comme une entreprise médicale à lui seul. Isolé ou en association, il n'est qu'une structure soignante, plongé dans un enchevêtrement administratif, économique et judiciaire. En plus de ses connaissances et de sa compétence propre qui est de soigner, **on lui demande** de connaître toutes les lois, tous les décrets qui encadrent sa pratique, **on lui demande** de savoir décrypter tous les textes et les rouages émanant de ceux qui se présentent comme ses partenaires ou qui pourraient le devenir, **on lui demande** d'être soumis à l'état afin que la population puisse bénéficier de soins sinon on le réquisitionne, **on lui demande** d'être un employeur respectant toutes les directives propres au droit du travail, **on lui demande** d'adapter son local en fonction de nouvelles recommandations.

On lui demande, on lui demande... on ne cesse de lui demander des nouvelles connaissances, de participer à des expérimentations, à des programmes de recherche, à l'établissement de statistiques en tout genre. On lui demande tout en oubliant de lui demander l'essentiel : d'être une femme, un homme indépendant et libre pour pénétrer l'empathie bienveillante nécessaire aux relations avec ses patients.

Notre société a modelé un médecin qui s'apparente plus à une structure administrative et financière où les économies qu'il doit réaliser sont plus importantes que les soins qu'il doit procurer qu'à une véritable personne sensible au désarroi d'autres personnes. Sans cesse on voudrait qu'il se forme, qu'il apprenne comme si les dix à quinze années d'études qu'il a réussies ne lui servaient qu'à pouvoir constater qu'il ne sait rien.

désengagement de ces professionnels dans certains bassins de population.

Les numéros verts fleurissent dans la presse médicale, dans les périodiques des URML pour inviter les médecins déprimés et à bout de force à s'épancher pour être soutenus et écoutés.

Cette société qui a modelé un médecin à son image d'administrations, de règlements de consommation en contradiction avec les économies qu'elle veut réaliser ne devrait-elle pas proposer au médecin de rester ce qu'il doit être en premier, une femme, un homme au service de la santé, du mieux-être des autres ? C'est ce qu'elle devrait faire et qu'elle sera peut-être obligée de faire.

Les URML ont beaucoup de missions mais comme précisé dans leur dénomination, l'Union entre les médecins doit rester une priorité. Cette assemblée territoriale élue par et pour les médecins libéraux a comme devoir principal de représenter chacun d'entre eux et la famille qu'il forme. Chaque élu y travaille dans ce sens pour faciliter la reconnaissance du médecin dans notre société et ses différentes composantes afin que le médecin y demeure un être humain.

Docteur Jacques JAUME
Membre de l'URML-LR
[Haut](#)

Décisions de la MRS (FIOCS)

La MRS (Mission Régionale de Santé), composée de l'ARH (Agence Régionale de l'Hospitalisation) et de l'URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie), a décidé de financer des projets sur les fonds FIOCS (Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins) et ce après un avis favorable du Bureau du CROCS (Conseil Régional de la Qualité et de la Coordination) auquel participe votre URML.

Ces projets sont :

- ▶ Castelnaudary, Maison Médicale de garde : renouvellement du financement 2010-2011
- ▶ Fabrègues, Maison Médicale de garde : Loyer
- ▶ Carcassonne, Maison Médicale de garde : renouvellement du financement 2010-2011-2012

▶ Cerdagne-Capcir : renouvellement du financement du réseau de médecins correspondants du SAMU en 2010-2011-2012.

▶ ROADS : Renouvellement du financement du réseau pour 2010-2011-2012.

▶ Limoux-Chalabre, réseau gériatrique : financement des prestations techniques individuelles.

▶ ONCODOC à Béziers : financement d'un appareil de dosimétrie in vivo.

▶ Par ailleurs les membres du Bureau du CROCS ont pris acte que l'évaluation 2008 de la régulation du Centre 15 des Pyrénées Orientales était positive et confirment l'utilité de la

► Naître et Grandir en Languedoc-Roussillon
Financement de l'étude sur la morbidité maternelle en Languedoc-Roussillon

► Haut Vallespir : reconduction du financement pour la continuité des soins, permanence des soins et prises en charge des urgences en (2010).

régulation libérale et son importance dans les schémas de la permanence des soins.

[Haut](#)

Nouveaux projets de l'Union

Au cours de la dernière Assemblée Générale du 21 novembre 2009 plusieurs projets ont été budgétés, réalisables à court ou moyen terme :

► **Projet « Douleur en Languedoc-Roussillon »**
(20000 €) :

Buts :

1°) Aider les établissements libéraux du LR dans leurs difficultés à prendre en charge la douleur et recueillir toute information pour promouvoir la culture "prise en charge de la douleur chronique et des soins palliatifs".

2°) Promouvoir l'éducation thérapeutique du patient pour la douleur chronique

► **Projet « Activité des médecins libéraux exerçant en établissement d'hospitalisation privée »**

(40000 €) :

Buts : Faire un état des lieux de l'activité des médecins libéraux exerçant en établissement d'hospitalisation privée.

► **Projet « Observatoire troubles du sommeil »**
(90000 €) :

Buts : se servir, au niveau du Languedoc-Roussillon, d'un travail fait par la Société Française de Pneumologie et de le décliner au travers des diverses spécialités concernées par les pathologies du sommeil. Buts : avoir des référentiels, des arbres de décision, une meilleure prise en charge possible et impliquer les patients et les professionnels. Sans oublier de l'agréger au DMP.

► **Projet « Observatoire régional de médecine générale »**

(50400 €) :

Buts : Déclinaison régionale de l'Observatoire de médecine générale national de la SFMG.

► **Projet Etude CCAM»**

(25000 €) :

Buts : grâce aux données de l'ISPL, des études spécifiques peuvent être demandées sur les actes (quels sont les actes faits, comment sont-ils faits, les associations d'actes...). L'idée est de lancer un projet au niveau régional pour le décliner ensuite au niveau national.

► **Stagiaire géographie de la santé**
(2000 €)

► **Projet « Séminaires Management de projets »**
(37000 €)

Ou'est-ce que le CROSS ?

Nous vous proposons, chaque mois, une « explication de texte » sur les institutions du monde de la santé. Aujourd'hui, le CROSS (comité régional de l'organisation social et médico-social)

Son rôle : Rôle consultatif sur les décisions de la Comex (commission exécutive) de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) concernant les autorisations

Son mode de fonctionnement : Les dossiers déposés sont instruit par un médecin issue des tutelles (DRASS, CPAM...) Il rend un avis à partir duquel la comex prend sa décision. Le CROSS par son vote valide ou non cette décision. Il arrive que la comex revienne sur sa décision après le vote du CROSS

d'installation de matériel lourd (scanner, irm , dialyse etc..) d'activité (cancérologie, chirurgie cardiaque, accueil des urgences...) ouverture d'établissements (rééducation fonctionnelle, post soins ...)

Sa composition : Les membres sont nommés par le préfet. Le président est un magistrat professionnel. Sont nommés des élus locaux ,des usagers , des représentants des salariés , des libéraux (médecins , infirmiers, cme public et privé) , des différents secteurs de l'hospitalisation (public, libéral, mutualité)
Au total le secteur libéral est largement minoritaire.
Il se réunit 4 à 6 fois par an.

La place de l'URML : Nous avons un poste (P Souteyrand avec JM Colin comme suppléant) au CROSS. La concertation avec les autres représentants du secteur libéral est importante.

Nous invitons donc les promoteurs d'un dossier a contacter les représentants de l'union pour défendre leur projet, voire de leur demander conseil avant de le déposer

[Haut](#)

Guides pratiques

La Direction Générale de la Santé et la Société Française de Pédiatrie ont réalisé deux guides intitulés « Difficultés et troubles des apprentissages chez l'enfant à partir de 5ans » et « Dépistage des troubles auditifs et visuels chez l'enfant ».

Ces guides de bonne qualité, conçus sous forme de fiches pratiques sont disponibles en ligne sur le site de la Société Française de Pédiatrie (<http://SFPediatrie.com>) et sur celui du Ministère de la Santé (<http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/enfant/enfant.html>)

[Haut](#)

Annnonce des congrès à venir

Date	Thème	Lieu	Organisateurs
15 et 16/01/2010	Séminaire « Etre médecin régulateur libéral au Centre 15 »	Montpellier	AFML (Anne QUERE : 01 69 02 16 50)
19/01/2010	Rencontres inter-régionales de l'ASIP	Paris	ASIP SANTE
29/01/2010	Colloque Sommeil et rythme de travail	Tours	INMA

A noter : du 24 au 26 juin 2010, à Nice, 4^{ème} congrès de la médecine générale (contactez le 01 41 92 01 20 ou congresmg@overcome.fr)

Agenda prévisionnel non exhaustif pour les élus de l'URML LR

Date	Thème	Lieu	Organisateurs
05/01/2010	Bureau URML LR	Par téléphone	URML Languedoc-Roussillon
12/01/2010	Plan Régional Santé Publique	Montpellier	DRASS LR
18/01/2010	AMP DMP	Montpellier	AMP DMP
28/01/2010	Journée formation Education thérapeutique	Montpellier	CRES LR
30/01/2010	Séminaire sur les Maisons et les Pôles de Santé pluridisciplinaires	Dijon	URML Bourgogne

Abréviations :

AMP DMP : Association de mise en place de l'expérimentation du Dossier Médical Personnel

[Haut](#)

Vous souhaitez réagir sur un des thèmes abordés dans cet e-bulletin ou un autre thème, écrivez-nous par mail à : <mailto:frederique.chamayou@urml-lr.com>